

L'ARRET

REVISION.

Voici le texte de l'arrêt rendu par la Cour de cassation, toutes chambres réunies, le samedi, 3 juin 1899, dans l'affaire Dreyfus : La Cour, OUI M. le président Ballot-Beaupré dans son rapport, M. le procureur général Manau dans ses réquisitoires et Me Mornard, avocat de Mme Dreyfus, ses qualités intervenant sur conclusions ; Vu l'article 445, modifié par la loi du 1er mars 1899 ; Vu l'arrêt du 29 octobre 1898 par lequel la chambre criminelle a ordonné une enquête et a déclaré recevable en la forme la demande tendant à la révision proposée d'Alfred Dreyfus, condamné le 22 décembre 1894 à la peine de la déportation dans une enceinte fortifiée et à la dégradation militaire pour crime de haute trahison ; Vu les procès-verbaux de la dite enquête, lesquels sont joints au dossier ; Sur le moyen tiré de ce que la pièce secrète : «Ce canaille de D...» aurait été communiqué au conseil de guerre ; Attendu que cette communication est prouvée à la fois par la déposition du président Casimir-Périer et par celles des généraux Mercier et de Boisdeffre eux-mêmes ; Que, d'une part, le président Casimir-Périer a déclaré tenir du général Mercier qu'on avait mis sous les yeux du Conseil de guerre la pièce «contenant les mots : «Ce canaille de D...» regardés alors comme désignant Dreyfus ; Que, d'autre part, les généraux Mercier et de Boisdeffre, invités à dire s'ils avaient que la communication avait eu lieu, ont refusé de répondre et qu'ils l'ont ainsi reconnu implicitement ; Attendu que la révélation, postérieurement au jugement, de la communication aux juges d'un document qui a pu produire sur leurs esprits une impression décisive et qui est aujourd'hui considéré comme inapplicable au condamné, constitue un fait nouveau de nature à établir l'innocence de celui-ci ; Sur le moyen concernant le bordereau ; Attendu que le crime reproché à Dreyfus consistait dans le fait d'avoir livré à une puissance étrangère, ou à ses agents, des documents intéressant la défense nationale, confidentiels ou secrets, dont l'envoi avait été accompagné d'une lettre missive ou bordereau non datée, non signée et écrite sur un papier péru filigrané au canevaas après fabrication de rayures au quadrillage de quatre millimètres en chaque sens ; Attendu que cette lettre, base de l'accusation dirigée contre lui avait été successivement soumise à cinq experts chargés de comparer l'écriture avec la sienne et que trois d'entre eux, Charavay, Teyssonières et Bertillon, le lui avaient attribué ; Que l'on n'avait d'ailleurs ni découvert en sa possession, ni trouvé qu'il eût employé aucun papier de cette espèce, et que les recherches faites pour en trouver du pareil chez un certain nombre de marchands en détail avaient été infructueuses ; Cependant qu'un échantillon semblable, bien que de format différent, avait été fourni par la maison Marion, marchand en gros, cité Bergère, où l'on avait déclaré que le modèle n'était plus courant dans le commerce ; Attendu qu'en novembre 1898 l'enquête a révélé l'existence et amené la saisie de deux lettres sur papier pelure quadrillé, dont l'authenticité n'est pas douteuse, datées l'une du 17 avril 1892, l'autre du 17 août 1894, celle-ci contemporaine de l'envoi du bordereau, toutes deux émanant d'un autre officier qui, en décembre 1897, avait expressément nié s'être jamais servi de papier calque ; Attendu, d'une part, que trois experts commis par la chambre criminelle, les professeurs de l'École des chartes, Meyer, Giry, Molinier, ont été d'accord pour affirmer que le bordereau était écrit de la même main que les deux lettres susvisées et qu'à leurs conclusions Charavay s'est rattaché, après examen de cette écriture, qu'en 1894 il ne connaissait pas ; Attendu, d'autre part, que trois experts également commis, Putois, Choquet, président honoraire de la chambre syndicale du papier et des industries qui le transforment, et Marion, marchand en gros, ont constaté que, comme mesures extérieures et mesure de quadrillage, comme nuance, épaisseur, transparence, poids et collage, comme matières premières employées à la fabrication, le papier du bordereau présentait les caractères de la plus grande similitude avec celui notamment de la lettre du 17 août 1894 ; Attendu que ces faits, inconnus du conseil de guerre qui a prononcé la condamnation, tendent à démontrer que le bordereau n'aurait pas été écrit par Dreyfus ; Qu'ils sont de nature par suite à établir l'innocence du condamné ; Qu'ils rentrent dès lors dans les cas prévus dans le paragraphe 4 de l'art. 443, et qu'on ne peut les écarter en invoquant des faits, également postérieurs au jugement, comme les propos tenus le 5 janvier 1895 par Dreyfus devant le capitaine Lebrun-Renaud ; On ne saurait, en effet, voir dans ces propos un aveu de culpabilité, puisque, non seulement ils débutent par une protestation d'innocence, mais qu'il n'est pas possible d'en fixer le texte exact et complet par suite des différences existant entre les déclarations successives du capitaine Lebrun-Renaud et celles des autres témoins ; — il y a pas lieu de s'arrêter davantage à la déposition de Depert, contredite par celle du directeur du Dépôt qui, le 5 janvier 1895, était près de lui ; Et, attendu que, par l'application de l'article 445, il doit être procédé à de nouveaux débats oraux ; Par ces motifs, et sans qu'il soit besoin de statuer sur les autres moyens, Casse et annule le jugement de condamnation rendu le 22 décembre 1894 contre Alfred Dreyfus par le 1er conseil de guerre du gouvernement militaire de Paris, et renvoie l'accusé devant le conseil de guerre de Rennes, à ce désigné par délibération spéciale prise en chambre du conseil, pour être jugé sur la question suivante : «Dreyfus est-il coupable d'avoir, en 1894, provoqué des machinations ou entretenu des intelligences avec une puissance étrangère ou un de ses agents pour l'engager à commettre des hostilités ou entreprendre la guerre contre la France, ou pour lui en procurer les moyens, en lui livrant les notes et documents renfermés dans le bordereau. » Dit que le présent arrêt sera imprimé et transcrit sur les registres du premier conseil de guerre du gouvernement militaire de Paris, en marge de la décision annulée.

LES PRESIDENTS

AU CHAMP DE COURSES.

Le «Gauleois» du 6 juin dernier dit : La journée d'hier aura été une journée unique dans les fastes sportifs, car c'est la première fois qu'un président de la république aura été aussi... chaudiement accueilli sur un hippodrome. D'autres avant lui s'étaient montrés à des dates fixes et solennelles dans la tribune désormais illustre. Quelle fut, en général, sur le champ de courses l'attitude de ses prédécesseurs, voilà ce qu'il nous a semblé intéressant et surtout actuel de rechercher. Les présidents ne sont pas forcément des sportsmen. En général, avant leur élévation à la plus haute magistrature de l'Etat... sportive consacré leur éducation au sport... d'autres préoccupations que celles des performances hippiques et d'autre souci que celui de l'amélioration de la race chevaline. Ils n'ont suivi de près que les résultats des votes parlementaires. Et ils ne connaissent la noble bête que de vue. M. Thiers, qui inaugura cette république parlementaire, comme M. Loubet sera peut-être celui qui présidera à son enterrement, dédaigna les solennités hippiques qu'il n'avait pas encore, de son temps, l'importance qu'elle nous a acquise depuis. Jamais on ne vit sur un hippodrome le petit homme à toupet et à lunettes. Le maréchal de Mac-Mahon, en tant que soldat, ne se désintéressait pas à ce point des grandes courses et les suivait même volontiers. Il venait aux courses en uniforme et ne dédaignait pas de suivre d'une longue et attentive les péripéties de la lutte. Il se connaissait en chevaux. Et d'un coup d'œil expérimenté, savait définir les qualités et trouver les faiblesses de chaque concurrent. On prétend même qu'il s'amusa à pronostiquer les gagnants et que les stewards du chef de l'Etat n'étaient pas toujours mauvais à suivre. M. Grévy, lui, ne s'est jamais donné qu'à un seul sport et n'a jamais connu que les émotions du noble jeu de billard, où, disent ses historiens, il excellait. Pourtant — ainsi l'exigeait en quelque sorte le Protocole — il se courut pas un Grand Prix, sous sa présidence, sans qu'il fût présent. Ce vieux parlementaire ne se connaissait peut-être pas beaucoup en chevaux, mais les historiens pourront dire avec vérité qu'il se courut pas l'ennuyé d'un jour.

Un seul Président fut le sportsman par excellence : M. Félix Faure. La politique n'avait pas absorbé celui-là au point de ne lui laisser aucun répit. Tousjours, et du temps où il n'était pas encore Président, où il n'espérait même pas l'être, il avait eu le goût et même le culte du cheval. Par hasard, ce Président n'était pas un profane. On se rappelle qu'il se levait tous les matins à cinq heures pour monter au Bois de Boulogne. Et ses écuries étaient fort bien organisées. Auzi les courses l'intéressaient beaucoup. Il y venait plus volontiers et plus souvent que les autres Présidents. Auteuil, Longchamps, voire même les suburbains, reçurent maintes fois sa visite. Qui ne se rappelle l'avoit vu passer dans sa somptueuse daimon, escorté du fameux Montjarrat, toujours correct dans sa redingote à la dernière mode, le crêpeau un peu sur l'oreille, la guêbre éclatante et scrupuleusement ganté de blanc ? En général, c'étaient le prince de Sagan et M. de La Haye-Jousselin qui se chargeaient de lui faire les honneurs. Ils s'en acquittaient d'autant plus volontiers que M. Félix Faure se montrait fort «bon prince» et se laissait aller, volontiers, à quelques camaraderies. On le voyait aller et venir, froissant entre ses doigts son programme et surveillant l'affichage à travers son monocle. Son amabilité pour les sportsmen et sa bonne grâce étaient proverbiales sur les hippodromes où il était fort apprécié. Et il savait féliciter le vainqueur avec compétence.

Une Lettre du Pape.

La «Semaine religieuse» du diocèse de Bourges, publie la lettre suivante : «A Notre Vénérable Frère Pierre, Archevêque de Bourges, Léon XIII Pape, Salut et Bénédiction apostoliques. «Vénérable Frère, «Nous n'avons pas appris sans une grande tristesse que, de certains actes récemment émanés du Siège Apostolique, quelques-uns prennent tout à fait à tort occasion pour déclarer publiquement que Nous avons modifié Nos vues relativement à la conduite des Catholiques de France en matière politique et sociale, conduite que de la part de Nous nous n'avons cessé d'insister, chaque fois que l'occasion s'en est présentée. Nous avons démenté d'autant plus ces agissements qu'ils sont de nature à jeter l'incertitude dans les âmes et à détourner du droit chemin les esprits boulevrés, qu'ils infligent même une fessurée à ceux de nos citoyens qui de toutes parts s'efforcent d'obéir scrupuleusement à Nos exhortations et ne regardent pas de leur vie ces mêmes exhortations, se dévouant à la religion et à la patrie. «La vérité est que ces documents, que Nous avons récemment publiés, se rapportent uniquement, soit au dogme, soit à la discipline chrétienne et ne regardent en aucune façon les prescriptions qui, Nous l'avons dit, concernent les catholiques de votre pays et sont clairement contenues dans la lettre aux Français du mois de février 1892 et dans l'Encyclique «Rerum novarum». «En cette matière, que rien absolument n'ait été changé et que plutôt tout persiste dans sa vigueur intégrale, il est facile de le comprendre. Car il ne serait pas digne de la sagesse du Siège apostolique qu'il a prisen après des considérations si mûries et qu'il s'inculquât avec un zèle et un soutien de sorte que celui qui serait d'un avis contraire devrait être considéré comme Nous infligeant arbitrairement une grave injure. «Voilà, Vénérable Frère, ce que dans l'amour dont nous sommes pénétrés pour votre nation, Nous avons cru devoir déclarer de nouveau. Ces instructions et ces avis que Nous avons si souvent donnés en vue d'un bien général, et qu'aujourd'hui Nous désirons renouveler avec les plus vives instances, une fois de plus et de toutes Nos forces, Nous exhortons les Catholiques de France à les suivre de point en point, et, dans un parfait accord de pensées et d'actions, à prendre à cœur en toute circonstance de se laisser par eux diriger, mouvoir, grouper en corps compact. «Pour que Nos vœux à cet égard se réalisent, en témoignage de Notre bienveillance et comme gage des faveurs divines, Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur, à vous et à votre Diocèse, la Bénédiction apostolique. «Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 25 mai de l'année 1899, de Notre Pontificat la vingt-deuxième. «LEON XIII, PAPE.»

Demanda de licenciaments.

Washington, 19 juin.— On a reçu ici le télégramme suivant du général Otis : Manille, 18 juin. Toutes les organisations volontaires, ici, demandent à être licenciées à San Francisco.

TROUVE BONNE LA PRESSE DE LA COMPAGNIE AMERICAINE.

Une maison de commerce de l'Arkansas s'en est servie l'hiver dernier avec beaucoup de satisfaction.

De Commercial Appeal, Memphis, Tenn. A J. Clements, de la maison de coton de Clements & Daniel, Lonoke, Ark., était en ville hier. M. Clements dans une entrevue avec un représentant du Commercial Appeal, au bureau du American Cotton Company, bâtime Continental, a parlé avec enthousiasme de la presse à baller Roundlap, de cette compagnie, dont il s'est servi pendant la saison dernière à son moulin. Il a comprimé environ 4,000 balles avec sa presse Roundlap, et tout le coton a été vendu à la presse au prix de Memphis. M. Clements dit qu'une balle Roundlap de la presse de la Compagnie Américaine rapportera \$2.50 à \$3.00 de plus qu'une ne rapporterait celle de l'ancienne presse. De fait un fermier qui y a quelques mois avait voulu en faire l'épreuve, a apporté à M. Clements exactement le même nombre de livres de coton de même qualité qu'il fournissait à une presse de balle carrée, sans présenter personne qu'il faisait cet essai, et la balle Roundlap a rapporté juste \$3.75 de plus que la balle carrée.

M. Clements dit qu'il lui a suffi d'une saison pour s'assurer les mérites de la balle pressée par le Roundlap de la Compagnie Américaine. C'est une bonne chose dit-il, également pour le fermier et pour celui qui fait marcher le moulin, et sa maison en continuera l'usage et abandonnera entièrement l'autre presse.

Quand Marie-Rose eut compris, elle s'écria gaiement : — Comment, pas un bon tireur parmi vos soldats ? Goliath et Bastille entendirent et parurent vexés. Goliath, poliment, murmura : — Mademoiselle, si vous voulez essayer, je vous le donne en mille... Cette saillie mit tout le monde en joie. A ce moment, un troupeau de chèvres dévala de la montagne et traversa la place, conduit par un vieux berger. Parmi les chèvres, presque toutes noires, il y en avait deux d'un blanc de neige. Marie-Rose courut au chevrier : — Voulez-vous me vendre une de vos chèvres, celle-là, toute blanche ? Le bonhomme hésita. C'était une question de prix. Il vit briller des pièces d'or dans la main mignonne de la jeune fille. Il n'hésita plus, attacha une corde au cou de la bête et dit à Marie-Rose : — Vous pouvez la prendre, ma jolie enfant... Elle est à vous... Et si vous voulez lui faire plaisir, ça sera de lui conserver son nom... Elle s'appelle Blanchette. Marie-Rose la conduisit jusqu'au groupe des tireurs. — Voici pour le gagnant, dit-elle, pour celui qui traversera la gourde. Le prix était peu de chose.

Les chèvres ne manquent pas dans la montagne, mais cela dit avec tant de grâce, avec un si joli et séduisant sourire qu'il n'y en eut pas un, parmi ces jeunes paysans et ces soldats, qui ne voulût tater la chance et essayer de gagner le prix. Goliath appliqua sur l'épaule de son ami Bastille un coup de poing amical qui eût aisément ébranlé un boeuf. — Dis donc, vieux, parait qu'à la mauvaise saison on va nous faire hiverner là-haut, au fort des Chapières... C'est ça qui serait chouette, une chèvre, pour le café au lait du matin... si nous sommes bloqués par les neiges... — Tu parles ! fit Bastille, paillard. Et ils se dirigèrent vers les fusils qu'ils examinèrent avec soin. Cela devenait sérieux tout à coup et l'amour-propre était engagé. La brise, d'autre part, ne fabriquait pas et la gourde oscillait toujours avec les mêmes soubresauts irréguliers. Les détonations se succédaient. La gourde semblait invulnérable. Goliath et Bastille se présentèrent. On fit silence. Deux minutes après ils sortaient du groupe, tout penauds et l'oreille basse. Comme ils passaient devant Marigny, celui-ci leur lança en riant : — Maladroits ! Vous ! deux des meilleurs tireurs de la compagnie ! Goliath répliqua, furieux : — Essayez pour voir, sergent... Du diable si vous lui crevez la peau, à c'te gourde !... — Lui crever la peau ? Tu parles ! fit Bastille philosophe. Marie-Rose souriait. Ce qui n'était qu'un jeu finissait par l'intéresser. Elle regarda Marigny, puis Pierre Ragon. Ses yeux interrogeaient, disaient clairement : — Et vous, ne tenez-vous rien ? Deux ou trois officiers tirèrent par galanterie, mais sans succès. Ragon se décida enfin. Tout le monde se rapprocha. On le connaissait. Il était d'une adresse prodigieuse. Il examina toutes les carabines les unes après les autres, les épaula, en choisit deux ou trois qu'il chargea. Puis, ayant les hautes pommes d'un sapin, à cent mètres, il en abattit trois une à une. Il recommença. Enfin son choix fut fait et se postant à la barrière qui délimitait les deux cents mètres le séparant de la gourde, il se prépara. On faisait silence. A peine quelques mots à voix basse. Il entendit : — Mon lieutenant est le plus habile tireur que je connaisse, mademoiselle. Il crut reconnaître la voix de Marigny. Il sentit que Marie-Rose le regardait. Il eut une envie folle de triompher, de se faire remarquer, d'attirer ainsi son attention et de recevoir d'elle un compliment.

Il visa longtemps, mais pas trop, ferme comme un roc, redoutable. Sa première balle fit tourner la gourde en une danse échevelée ; quand elle eut repris sa position première, il tira, mais elle ne bonga pas... Sa troisième balle, la frappant presque en dessous, lui enleva le fond. Des applaudissements éclatèrent. Marie-Rose lui serra les mains. Les yeux de la jeune fille brillèrent. Marigny était fier du succès de Ragon : — Je vous l'avais dit, mademoiselle... et je ne vous avais pas trompée !... Et tout à coup, la main au béret, respectueux : — Mon lieutenant, il restait un gros morceau de la gourde qu'on pourrait essayer d'abattre. Voulez-vous me la permettre, mon lieutenant ? — Faites ! dit-il échemen, repris par sa jalousie, par sa haine. Alors, coup sur coup, trois fois Marigny tira, presque sans viser, avec une admirable aisance, une étonnante sûreté de coup d'œil, et chaque balle fit voler la gourde en éclats ; après la dernière, il ne resta rien. — L'honneur est sauf ! dit-il en riant. Mais il s'arrêta en voyant que Ragon le regardait, les lèvres pâles. Il eut la vague compréhension qu'il avait froissé cet homme, son officier, que tout-

PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER. MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES. GRUNEWALD. 715 RUE DU CANAL.

L'Expédition Andrée.

Les lignes si-dessous complètent les deux dépêches que nous avons publiées à l'époque sur le même sujet : Le capitaine du navire Vaagen, qui a abordé avant-hier en Norvège, rapporte le fait suivant : Le 14 mai, deux enfants ont trouvé à Nord-Island une boîte entourée de liège, contenant l'inscription : « 17 mai 1897 », date de l'ascension d'Andrée, avec les signatures d'Andrée, Strinberg et Franckel. L'inscription était suivie de ces mots : « Tout va bien. Par environ 81e de longitude, latitude inconnue. » Le père d'Andrée, qui habite Gothenbourg, déclare que, d'après la description qui lui en a été faite, cette boîte ressemble à une boîte à papier à lettres qu'Andrée avait emportée dans son expédition. D'autre part, la Société d'anthropologie et de géographie de Stockholm a reçu le télégramme suivant de l'armateur Vallin, de Mandal : Hier, dans la matinée, le capitaine Hueland, du bateau à vapeur Vaagen, est arrivé ici et a raconté qu'il avait trouvé, le 14 mai, près du Kollaforod (Islande), à 65° 34' de latitude nord et à 21° 28' de longitude ouest, une boîte flottante marquée du No 7. Dans cette boîte, il y avait une boîte portant la marque : «Expédition polaire d'Andrée», et contenant un billet ainsi conçu : «Bonne flottante No 7. Cette boîte a été jetée du ballon d'Andrée le 11 juillet 1897, à 10 h. 55 du soir ; temps moyen de Greenwich, à 82° de latitude nord et 25° de longitude ouest. Nous naviguons à une hauteur de 600 mètres. Tout va bien.—Andrée, Strinberg, Fraenkel.»

AMUSEMENTS.

WEST END. Le West End a deux cordes à son arc — la braise du Lac, qui s'enroule infailliblement la masse des Néo-Orléans. Toutes les fois qu'elle est vive et fraîche, on est sûr de trouver une foule énorme au West End. 2o La musique, qui est toujours extrêmement attrayante. On sait que M. Perkins possède un programme. Citons entr'autres l'ouverture charmante de «Semiramis», de Rossini, un pot pourri sur les plus heureuses inspirations de Balfe, et deux solos. L'un par M. Black et l'autre par M. H. Woelber, de l'Euphonium. Appelons aussi l'attention des amateurs sur M. S. E. Gardner et Miss Kitty Gilmore, deux très heureux débutants.

Parc Athlétique.

Bach, de Flotow, Gottschalk, Liszt et d'autres très connus, et jouissant d'une véritable célébrité — tels sont les noms que nous trouvons sur le programme du Parc Athlétique, hier soir, rien que pour les morceaux d'ensemble. De plus, Marie Stuart, une jolie et originale chanteuse, se chargeait de la partie vocale et promettait au public des scènes très intéressantes. Il n'en fallait pas tant pour attirer le public en masse. Aussi la soirée

TEMPERATURE

Table with 3 columns: Direction, Fahrenheit, Centigrade. Data for Du 19 juin 1899.

NAVIGATION FLUVIALE.

Table with 2 columns: Destination, Date. Includes MARDI, 20 JUN 1899.

BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans, 19 juin 1899. L'Écluse à 8 heures A. M.

Table with 5 columns: Stations, Pneu, Hauteur, Changements. Lists various stations and their conditions.

PRONOSTIC

Le Mississippi, au-dessous de Vicksburg, et la rivière Atchafalaya baisseront lentement, la rivière Rouge au-dessous de Shreveport changera peu, et la rivière Ouachita au-dessous de Monroe baissera.

Liste des navires dans le port.

Table with 3 columns: Ship Name, Destination, Agent. Lists various ships and their agents.

Feuilleton

L'Abeille de la N. O.

Mortel Outrage.

GRAND ROMAN INÉDIT PAR JULES MARY. DEUXIÈME PARTIE. SOLDATS DES ALPES.

II RIVAUX ! (Suite.) On faisait cercle autour des tir-urs. Des soldats, dont le cœur de chasse sur la manche de la vareuse indiquait l'adresse re-

connue, se mêlèrent aux jeunes paysans ; la gourde, immuable, se balançait au bout de sa corde ; aucune balle ne l'avait ébranlée. Le groupe d'officiers s'arrêta et regarda, comme tout le monde. Parmi les soldats, Ragon en reconnut deux ou trois de sa compagnie, venaient à en permission de dimanche, entre autres deux gais et robustes gaillards, un peu tête en l'air et frotteurs, mais dévoués et amoureux de leur métier, qu'on avait surnommés, à cause de leur massive carrure, Goliath et Bastille. Pierre leur dit gaiement : — Eh bien ! mes braves, n'allez-vous pas sauver l'honneur du bataillon ? — Ma foi, mon lieutenant, nous avons essayé, mais ce n'est pas commode. En se retournant pour parler à ses hommes, Pierre Ragon avait aperçu, au loin, suivant le sentier qui bordait la rivière, un groupe de quatre personnes qui se dirigeaient vers le tir. Elles étaient encore trop loin pour qu'il pût les reconnaître, et cependant, il resta les yeux obstinément fixés là, distrait... Il y avait trois hommes et une femme... Et parmi les trois hommes il distinguait bientôt un soldat des Alpes... Ils avancèrent... Le cœur de Ragon se mit à battre désordonné. C'étaient Frédéric et Michel... La femme... cette jo-

lie fée svelte et légère, vêtue de blanc... c'était celle dont l'image peuplait toutes ses pensées : Marie-Rose ! Mais le soldat qui les accompagnait, qui donc ? — Est ce que ce serait lui ? Lui encore ? Le soleil fit briller des galons sur les manches de la vareuse. Et l'on eût dit que pendant un instant les yeux de Ragon en avaient été aveuglés. — Marigny ! Le groupe arrivait, se mêlait à la foule. Michel et Frédéric aperçurent Ragon. Il dut s'approcher, très pâle, essayant de faire bonne contenance. Mais tout de suite un mot de Marie-Rose passa sur sa colère et sa haine naissante comme quelque chose de très doux, presque une caresse : — Vous avez donc oublié vos amis du Blanc-Chemin, M. Ragon ? Il s'exousa, ravi. Elle avait remarqué son absence !... Il dit qu'en ces temps derniers, tous ses jours avaient été pris par des travaux topographiques. Le regard de l'officier et celui de Marigny se croisèrent. Les yeux de Ragon étaient durs et méprisants, chargés de tempête. Ceux du sergent souriaient, sans défiance. Ni l'un ni l'autre ne les baisa. Le tir continuait contre la gourde : chaque insuccès était accueilli par des rires.

Quand Marie-Rose eut compris, elle s'écria gaiement : — Comment, pas un bon tireur parmi vos soldats ? Goliath et Bastille entendirent et parurent vexés. Goliath, poliment, murmura : — Mademoiselle, si vous voulez essayer, je vous le donne en mille... Cette saillie mit tout le monde en joie. A ce moment, un troupeau de chèvres dévala de la montagne et traversa la place, conduit par un vieux berger. Parmi les chèvres, presque toutes noires, il y en avait deux d'un blanc de neige. Marie-Rose courut au chevrier : — Voulez-vous me vendre une de vos chèvres, celle-là, toute blanche ? Le bonhomme hésita. C'était une question de prix. Il vit briller des pièces d'or dans la main mignonne de la jeune fille. Il n'hésita plus, attacha une corde au cou de la bête et dit à Marie-Rose : — Vous pouvez la prendre, ma jolie enfant... Elle est à vous... Et si vous voulez lui faire plaisir, ça sera de lui conserver son nom... Elle s'appelle Blanchette. Marie-Rose la conduisit jusqu'au groupe des tireurs. — Voici pour le gagnant, dit-elle, pour celui qui traversera la gourde. Le prix était peu de chose.

Les chèvres ne manquent pas dans la montagne, mais cela dit avec tant de grâce, avec un si joli et séduisant sourire qu'il n'y en eut pas un, parmi ces jeunes paysans et ces soldats, qui ne voulût tater la chance et essayer de gagner le prix. Goliath appliqua sur l'épaule de son ami Bastille un coup de poing amical qui eût aisément ébranlé un boeuf. — Dis donc, vieux, parait qu'à la mauvaise saison on va nous faire hiverner là-haut, au fort des Chapières... C'est ça qui serait chouette, une chèvre, pour le café au lait du matin... si nous sommes bloqués par les neiges... — Tu parles ! fit Bastille, paillard. Et ils se dirigèrent vers les fusils qu'ils examinèrent avec soin. Cela devenait sérieux tout à coup et l'amour-propre était engagé. La brise, d'autre part, ne fabriquait pas et la gourde oscillait toujours avec les mêmes soubresauts irréguliers. Les détonations se succédaient. La gourde semblait invulnérable. Goliath et Bastille se présentèrent. On fit silence. Deux minutes après ils sortaient du groupe, tout penauds et l'oreille basse. Comme ils passaient devant Marigny, celui-ci leur lança en riant : — Maladroits ! Vous ! deux des meilleurs tireurs de la compagnie ! Goliath répliqua, furieux : — Essayez pour voir, sergent... Du diable si vous lui crevez la peau, à c'te gourde !... — Lui crever la peau ? Tu parles ! fit Bastille philosophe. Marie-Rose souriait. Ce qui n'était qu'un jeu finissait par l'intéresser. Elle regarda Marigny, puis Pierre Ragon. Ses yeux interrogeaient, disaient clairement : — Et vous, ne tenez-vous rien ? Deux ou trois officiers tirèrent par galanterie, mais sans succès. Ragon se décida enfin. Tout le monde se rapprocha. On le connaissait. Il était d'une adresse prodigieuse. Il examina toutes les carabines les unes après les autres, les épaula, en choisit deux ou trois qu'il chargea. Puis, ayant les hautes pommes d'un sapin, à cent mètres, il en abattit trois une à une. Il recommença. Enfin son choix fut fait et se postant à la barrière qui délimitait les deux cents mètres le séparant de la gourde, il se prépara. On faisait silence. A peine quelques mots à voix basse. Il entendit : — Mon lieutenant est le plus habile tireur que je connaisse, mademoiselle. Il crut reconnaître la voix de Marigny. Il sentit que Marie-Rose le regardait. Il eut une envie folle de triompher, de se faire remarquer, d'attirer ainsi son attention et de recevoir d'elle un compliment.

Il visa longtemps, mais pas trop, ferme comme un roc, redoutable. Sa première balle fit tourner la gourde en une danse échevelée ; quand elle eut repris sa position première, il tira, mais elle ne bonga pas... Sa troisième balle, la frappant presque en dessous, lui enleva le fond. Des applaudissements éclatèrent. Marie-Rose lui serra les mains. Les yeux de la jeune fille brillèrent. Marigny était fier du succès de Ragon : — Je vous l'avais dit, mademoiselle... et je ne vous avais pas trompée !... Et tout à coup, la main au béret, respectueux : — Mon lieutenant, il restait un gros morceau de la gourde qu'on pourrait essayer d'abattre. Voulez-vous me la permettre, mon lieutenant ? — Faites ! dit-il échemen, repris par sa jalousie, par sa haine. Alors, coup sur coup, trois fois Marigny tira, presque sans viser, avec une admirable aisance, une étonnante sûreté de coup d'œil, et chaque balle fit voler la gourde en éclats ; après la dernière, il ne resta rien. — L'honneur est sauf ! dit-il en riant. Mais il s'arrêta en voyant que Ragon le regardait, les lèvres pâles. Il eut la vague compréhension qu'il avait froissé cet homme, son officier, que tout-

compliment. Il visa longtemps, mais pas trop, ferme comme un roc, redoutable. Sa première balle fit tourner la gourde en une danse échevelée ; quand elle eut repris sa position première, il tira, mais elle ne bonga pas... Sa troisième balle, la frappant presque en dessous, lui enleva le fond. Des applaudissements éclatèrent. Marie-Rose lui serra les mains. Les yeux de la jeune fille brillèrent. Marigny était fier du succès de Ragon : — Je vous l'avais dit, mademoiselle... et je ne vous avais pas trompée !... Et tout à coup, la main au béret, respectueux : — Mon lieutenant, il restait un gros morceau de la gourde qu'on pourrait essayer d'abattre. Voulez-vous me la permettre, mon lieutenant ? — Faites ! dit-il échemen, repris par sa jalousie, par sa haine. Alors, coup sur coup, trois fois Marigny tira, presque sans viser, avec une admirable aisance, une étonnante sûreté de coup d'œil, et chaque balle fit voler la gourde en éclats ; après la dernière, il ne resta rien. — L'honneur est sauf ! dit-il en riant. Mais il s'arrêta en voyant que Ragon le regardait, les lèvres pâles. Il eut la vague compréhension qu'il avait froissé cet homme, son officier, que tout-